



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Brussels, 15 February, 2022
MARE C.5/AL/il/Ares (2022)

Cher Monsieur Brouckaert,

Merci pour votre courrier du 11 octobre 2021 sur l'activité de pêche à la senne en Manche Est (division CIEM 7d). Je m'excuse sincèrement pour le retard de ma réponse.

Vous faites état de conflits de plus en plus fréquents entre pêcheurs opérant avec divers engins dans la Manche orientale et vous affirmez l'urgence d'une gestion durable conjointe de la pêche à la senne dans cette zone, tout en reconnaissant que des mesures de gestion efficaces doivent être dûment fondées sur des données scientifiques sur la pêche.

Le CC EOS conseille à la Commission de demander au CIEM une analyse de l'activité de pêche à la senne dans la Manche orientale, en mettant l'accent sur l'effort de pêche et la composition des captures par les sennes démersales (senne d'ancre danoise, senne écossaise et senne paire écossaise), la comparaison avec le chalutage démersal, et le statut des principales espèces hors quota concernées. Vous considérez que cela pourrait faciliter l'entente entre les parties prenantes.

Il est extrêmement important d'éviter les conflits d'utilisation de l'espace et des ressources entre les engins de pêche dans les pêcheries de ressources partagées et communes. J'encourage la participation et l'engagement des parties prenantes concernées dans la conclusion d'accords à cet effet, qui reste une priorité absolue de mes services. Une meilleure compréhension et une meilleure connaissance de ces questions peuvent contribuer à atteindre cet objectif.

Les pêcheries auxquelles vous faites référence concernent également des stocks qui ne sont pas gérés dans le cadre de TAC et de quotas. La conservation des stocks hors quota (NQS) nécessite la collecte de données et de connaissances supplémentaires pour étayer les mesures de gestion des pêches les plus appropriées. La gestion du NQS devient un sujet prioritaire dans les mois à venir. Un groupe de travail d'experts (EWG) est invité à fournir une évaluation et des conseils pour le NQS. L'EWG est désormais programmé dans le programme de travail pour 2022 du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP).

En outre, compte tenu du bassin maritime et des eaux concernés, il existe un lien avec l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni (ACT). Des travaux scientifiques supplémentaires sont également attendus dans le cadre du comité spécialisé sur la pêche, dans le prolongement des consultations annuelles UE-Royaume-Uni pour 2022, et seront intégrés dans l'élaboration de stratégies pluriannuelles pour le NQS et la gestion de ce bassin maritime. Ce travail scientifique pourra nous fournir les données scientifiques que vous demandez sur l'activité de pêche à la senne en Manche Orientale.

Merci encore pour vos conseils sur ce sujet pertinent. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter Mme Pascale COLSON, coordinatrice des Conseils consultatifs (Pascale.COLSON@ec.europa.eu; +32.2.295.62.73), qui les transmettra aux collègues concernés.

Cordialement,

Charlina VITCHEVA